

POINT A LA
DATE DU :

27 mars 2020
16H00



information
CORONAVIRUS
2019 n-Cov
LE POINT SUR LA SITUATION

Journée du 26 mars 2020 : 20.55% des agents présents sur la DDFIP 37 soit 156 personnes et 603 collègues à leur domicile (dont 49 en télétravail et 62 absents hors motif autorisation d'absence exceptionnelle). 1 cas de COVID 19. Depuis le début de la semaine, entre 19 et 21% d'agents présents par jour.

Site de Loches: La Direction nous a avisé le matin de deux nouvelles suspicions de COVID19 sur ce site, qui a donné lieu à l'évacuation immédiate des personnes présentes dans l'immeuble et ce jusqu'à nouvel ordre. Heureusement il n'y a pas de confirmation du diagnostic, au moins pour un collègue. Nous avons à nouveau interrogé l'administration sur la nature de la désinfection qui avait été effectuée le mercredi. Devant le peu d'assurance des réponses obtenues, nous avons demandé la communication d'un rapport écrit de la société de nettoyage précisant le nombre de personnes qui sont intervenues, les surfaces nettoyées (sol, bureau, guichet...), les produits employés...si possible pour la prochaine audioconférence en mode CHSCT prévue lundi 30 mars .Suite à nos questions le DDFIP s'est engagé à faire le point complet la semaine prochaine. Il n'envisage pas à ce jour de faire une nouvelle désinfection des locaux, la fermeture du site lui semble une précaution suffisante. La direction est en attente de complément de préconisations. Dès réception des consignes et nouvelles mesures prises le cas échéant, les collègues hors quatorzaine et confinement, devraient rejoindre leur poste de travail.

CGR : Mise en quatorzaine d'une collègue suite à contact avec entourage suspecté de COVID 19. Cet agent n'a pas regagné le site depuis le 17 mars. L'ensemble des gestes barrières a été respecté.

Dotation d'ordinateurs portables pour le télétravail sur les missions prioritaires : Les 15 ordinateurs portables en stock à la DDFIP, sont configurés par nos collègues de la CID , ils seront acheminés lundi aux collègues recensés. Les 33 ordinateurs redéployés des ENFIP, seraient livrés d'ici lundi, et fin de semaine prochaine attribués aux collègues pour travailler à distance. Une fois les distributions effectuées, cela devrait permettre à près de 50 agents de ne plus se rendre sur leur lieu de travail et de faire du télétravail ou du travail à distance (reliés directement à leur ordinateur de bureau avec toutes les applications). Il est envisagé également de redéployer les ordinateurs des agents en télétravail qui ne sont pas chargés de missions prioritaires. Suite à notre demande le Directeur a indiqué qu'un recensement complet avait été fait, et qu'une audioconférence avec les chefs de service avait permis d'établir précisément les besoins pour les missions prioritaires. Toutes les demandes pourront être satisfaites.

Informations "en vrac" suite à nos questions : Les services en général fonctionnent en flux tendu

- Côté Gestion Publique

- Le Secteur Public Local est à jour de toutes les dépenses (bannettes à jour), sauf exceptions
- Pour la comptabilité des collectivités les arrêtés sont faits tous les deux jours vu le travail en deux équipes.
- La difficulté est d'anticiper les dépenses du mois d'avril : Le DDFIP est en lien étroit avec les ordonnateurs notamment le secteur hospitalier. L'attention est appelée sur la réduction du délai de paiement du comptable des factures des fournisseurs. Toute dépense inhérente au COVID 19 doit être payée en priorité. Pour rappel, les ordonnances adaptant la RPP des comptables en cette période difficile ont été rédigées.

- Côté Filière Fiscale

La marche à suivre concernant la campagne d'impôt sur le revenu est encore en cours de discussion. Sa durée sera vraisemblablement rallongée.

- Pour les SIE, les remboursements aux entreprises sont effectués, quelques problèmes pour l'absence de reversement du PAS de certaines sociétés (environ 200-300000 euros sur 200 entreprises). Le sujet est traité en national qui fera « rappel à l'ordre civique des sociétés ». De plus la semaine prochaine sera mis en place le fonds de solidarité pour l'aide aux entreprises de moins de 10 salariés (aide de 1500 euros), qui suscitera vraisemblablement des interrogations et donc une sollicitation accrue des services . Comme en SPL les arrêts ne se font plus quotidiennement.
- Pour les SPF, ils restent fermés au public, mais reprennent de l'activité pour les missions prioritaires d'autant que le DG a demandé la reprise, dans une certaine mesure, de l'activité, point en discussion entre le ministère et les OS nationales. (réquisition formalités et enregistrement des actes)
- Au SDIF une personne assure une permanence afin de répondre aux courriels et appels téléphoniques.

- La demande de prise de contact avec des agents isolés sur leur site ou chez eux va être renouvelée auprès des Chefs de Service. Une veille assurée par les chefs de service, les R.H ou l'assistant de prévention est donc mise en place.

- Un rappel aux gestionnaires de sites va être effectué pour que l'ensemble des portes à l'intérieur des locaux demeurent ouvertes(hors les portes coupe-feux et intrusion). Par ailleurs, une précision des consignes incendies adaptées à la situation actuelle sera réalisée auprès des chefs de service et des gestionnaires de site.

- L'actualisation du PCA national et sa déclinaison locale sera transmis semaine prochaine

- le 30 mars 2020, les OS vous communiqueront dès transmission les chiffres de présence du 27 mars dans le département.
- Une audioconférence avec les représentants et intervenants en CHSCT est prévue le lundi 30 mars après-midi.



N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr

Marie AUDEBERT: marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

FO :

Gilles LAVERGNE par le site local fo-dgfip-sd.fr/037/

à partir de "nous contacter"